

# **REGLEMENT CONCOURS LOGO**

## **Une nouvelle identité visuelle pour Rivery**

**Afin d'identifier graphiquement et représenter visuellement la commune, un concours d'idées de logo est proposé à tous les habitants.**

La Ville de Rivery organise un concours de logo afin de créer une nouvelle identité visuelle à notre commune. Ce logo servira à identifier de manière univoque et immédiat la commune sur tous les supports qu'elle utilise (affiche, lettre d'info, site internet, application Rivery connect...)

La Municipalité désire par ailleurs, valoriser et responsabiliser les talents de ses habitants, pour les interroger sur leurs représentations de notre commune.

### Article 1er : Objet du concours

La municipalité souhaite valoriser toutes les facettes de notre belle commune à travers la création d'un nouveau logo.

### Article 2 : Durée du concours

**Du 1<sup>er</sup> juin au 26 juin 2020 à 12h00**

Choix du vainqueur, 1<sup>ère</sup> semaine de juillet au sein de la commission communication  
Le résultat sera communiqué dans la lettre d'information de la rentrée (fin août/début septembre) et le prix sera remis lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2021.

### Article 3 : modalités de participation

- participation gratuite
- concours ouverts aux Riveraines et Riverains de plus de 16 ans
- les candidats devront présenter un projet symbolisant la Ville de Rivery

### Article 4 : cahiers des charges

Le logo envoyé devra respecter les règles suivantes :

- Le nom de la commune devra figurer en toute lettre
- Il est interdit de détourner un logo, une marque ou tout autre élément non libre de droit
- Ce logo devra exprimer les valeurs d'une ville dynamique
- Il pourra prendre n'importe quelles forme et couleur
- Il devra être clair et décodable rapidement
- Le logo devra figurer sur un format papier A4 et devra être lisible jusqu'à un format de 2cm de haut
- La technique informatique est obligatoire
- Les documents ne devront pas être signés ni porter de marques distinctives permettant d'identifier son auteur.

### Article 5 : Eléments à fournir

Ce projet sera présenté sous la forme d'un dossier comprenant :

- le logo en couleur, au « format A4 »
- l'image scannée de ce logo en « format logo » (maximum 2cm x 2cm) en noir et blanc et en couleur
- une synthèse explicative de la réalisation, que la municipalité utilisera en termes de communication sur le projet
- le bulletin de participation ci-joint avec le nom, prénom, âge et coordonnées du participant

### Article 6: droit d'auteur :

- Le participant accepte que les droits d'auteur de son projet soient transférés à la commune de Rivery
- Le participant autorise la municipalité à reproduire ce projet sur tout support de son choix et pour toute communication publique
- En participant à ce concours le candidat autorise la publication de son logo sans réclamer de participation financière.

RIVERY

#### Article 7 : réception des projets

Tous les projets devront être expédiés par mail à l'adresse suivante : **mairie.rivery@laposte.net**, avant le 26 juin à 12h, avec comme objet : concours logo rivery.

La municipalité se donne le droit de retirer tout projet attentatoire à la bienséance ou à l'ordre public. Le projet sera exclu dans les cas suivants :

- s'il arrive après la date de clôture
- s'il ne comporte pas tous les éléments demandés
- s'il ne répond pas au règlement
- s'il ne respecte pas le cahier des charges
- s'il représente un caractère politique, polémique ou injurieux.

#### Article 8 : Choix du lauréat et lot

L'ensemble des projets sera jugé par les élus de la commission communication début juillet. Ce jury sélectionnera le projet qui représentera l'identité visuelle de notre commune. La proclamation du résultat se fera dans la lettre d'information de septembre, sur la page Facebook de la commune et sur le site internet.

Le gagnant du concours se verra remettre un prix lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2021.

→ **Toutefois** si aucun projet n'est jugé concluant par le jury, le logo de la commune restera à l'identique.

#### Article 9 : Acceptation du présent règlement :

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation sans aucune restriction du présent règlement.



### BULLETIN D'INSCRIPTION – concours logo de la commune de Rivery

Nom :

Prénom :

Age :

Coordonnées :

- Adresse :

- Téléphone :

- Mail :

# RIVERY